

## L'OUTIL

■ Les observatoires locaux de la vie associative permettent une étude circonstanciée et territoriale.

## L'ATOUT

■ Ils mettent en évidence les spécificités locales qui interviennent dans la vie des associations.

## OBSERVATOIRE LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

# REMONTÉES DE TERRAIN

L'action associative se déroule le plus souvent à l'échelle locale et s'inscrit au sein d'une communauté d'acteurs influencés par leur territoire. La mise en place d'observatoires locaux de la vie associative (OLVA) permet d'étudier les interactions entre les acteurs associatifs et leur environnement pour dégager des solutions adaptées aux réalités du terrain. Éclairage.

*Dossier coordonné par Sylvain Rigaud (RNMA)*

## SOMMAIRE

- |  |  |
|--|--|
| P. 17 — Développer une meilleure connaissance de la vie associative locale | P. 23 — OLVA : des outils pour une meilleure coopération sur les territoires |
| P. 19 — Les associations à la rencontre des territoires                    | P. 26 — Les OLVA en action sur les territoires                               |
| P. 21 — Ouvrir de nouvelles voies de connaissance                          | P. 30 — Le mécénat de compétences est-il territorial ?                       |
|  | P. 32 — Trois regards sur nos fragilités                                     |

## LES ENSEIGNEMENTS

■ Ils nourrissent une réflexion en profondeur sur les besoins locaux des associations et la manière d'y répondre.

**L**ongtemps restée en dehors des radars de la statistique publique ou des travaux de recherche en sciences sociales, la connaissance du monde associatif est devenue un enjeu croissant à partir des années 1990. D'abord sous l'impulsion de l'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (Addes) avec les travaux d'Édith Archambault et Viviane Tchernonog<sup>1</sup>, à travers le prisme du poids économique des associations, puis avec la mise en place des enquêtes « Paysage associatif français »<sup>2</sup> du Centre d'économie de la Sorbonne et la parution en 2014 de l'enquête Insee sur les associations, la connaissance du secteur associatif à l'échelle nationale s'est ainsi fortement développée.

### DES DISPOSITIFS DE CONSTRUCTION EN ÉMERGENCE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Les échelons locaux sont toutefois restés plus longtemps dans l'angle mort de cette connaissance de la vie associative. Or ces territoires locaux sont les espaces d'action privilégiés des porteurs de projets associatifs. Les associations sont tout autant des opérateurs économiques locaux que des contributeurs au développement des solidarités de proximité, ou encore à la résilience et l'inclusivité des territoires. Partant du constat que les associations sont le produit du territoire dans lequel elles s'inscrivent, tout comme elles participent activement à la transformation de ce territoire, il est dès lors naturel de porter la focale d'observation et d'analyse à l'échelle locale.

# DÉVELOPPER UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

L'observation et l'analyse de la vie associative à l'échelle locale représentent une source de données essentielles pour nourrir les relations entre les associations et leurs territoires et inspirer des initiatives adaptées aux besoins.

Ces dernières années ont vu l'émergence de différents dispositifs de construction de connaissances sur le tissu associatif à l'échelle locale. En la matière, les observatoires locaux de la vie associative (OLVA), portés par le Réseau national des maisons des associations (RNMA), font office de pionniers. Dès 2007, pour répondre au manque de connaissances sur la vie associative dans les territoires, le RNMA a développé une méthode localisée d'analyse des associations en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Cette démarche vise à mieux connaître les spécificités et les besoins associatifs d'un territoire. Et elle n'est pas la seule.

Plusieurs dispositifs territorialisés de construction et de diffusion de connaissances sur le secteur associatif ont émergé. Certains s'at-

tachent à développer les liens avec le milieu académique, à l'image du projet Univ'Asso, porté par Le Mouvement associatif des Hauts-de-France et l'Institut français du monde associatif. D'autres initiatives portent sur des dimensions départementales ou régionales, tels les panoramas produits par Recherches & Solidarités<sup>3</sup> qui permettent de largement diffuser les données existantes relatives aux associations. À plusieurs endroits, des observatoires régionaux émergent pour produire des connaissances sur le monde associatif, à l'instar de l'observatoire régional de la vie associative (ORVA) dans les Hauts-de-France, associant les têtes de réseau et fédérations associatives issues du Mouvement associatif et des structures territorialisées telles que des maisons des associations (MDA) ou des points d'appui à la vie associative (PAVA).



1. Addes, X<sup>e</sup> Colloque « Nouvelles données sur l'économie sociale », E. Archambault, V. Tchernonog, « Le poids économique du secteur associatif », Laboratoire d'économie sociale, 1994.

2. V. en dernier lieu V. Tchernonog, L. Prouteau, *Le Paysage associatif français – Mesures et évolu-*

*tions*, Lefebvre-Dalloz, coll. « Hors-série », 4<sup>e</sup> éd., août 2023 ; dossier « Paysage associatif – Les tendances d'une époque », JA 2023, n° 683, p. 15.

3. Recherches & Solidarités, « Les essentiels de la vie associative dans les départements », éd. 2022.

## ●●● DES DISPOSITIFS DE CONSTRUCTION DE CONNAISSANCES ET D'INTERCONNAISSANCE

Outre la production de connaissances à l'échelon local qu'ils génèrent, ces dispositifs présentent l'intérêt de réunir et d'articuler les acteurs du territoire concernés par l'accompagnement de la vie associative (réseaux associatifs ou de l'économie sociale et solidaire, acteurs institutionnels, milieu académique, etc.). Dès lors, l'observation de la vie associative devient un élément majeur

## “ La construction d'une connaissance des réalités des associations sur les territoires peut s'avérer précieuse pour partager une vision commune des enjeux et coordonner l'accompagnement du secteur ”

de la coordination des différents dispositifs d'appui au développement des projets associatifs. La progression du déploiement du réseau Guid'Asso sur le territoire national, dans le cadre de la politique publique pilotée par l'État, vise à ce que l'ensemble des porteurs de projets associatifs puissent bénéficier de points locaux d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les guider dans leur démarche. Dans ce cadre, la construction d'une connaissance des réalités des associations sur les territoires peut s'avérer précieuse pour partager une vision commune des enjeux et coordonner l'accompagnement du secteur.

Ainsi, les observatoires locaux s'avèrent particulièrement riches dans leur contribution à la structuration des relations entre les associations et les collectivités territoriales. Ils participent plus fortement encore à la multiplication des interactions entre acteurs associatifs ou à la mise en lien avec des partenaires du développement territorial. En cela, les observatoires locaux sont un maillon essentiel de la coopération sur les territoires. *In fine*, ces dispositifs participent grandement au développement d'une culture de la coconstruction de l'action publique. Il n'est pas rare de

d'un processus de structuration d'une charte d'engagements réciproques pour formaliser les relations entre ville et associations.

Au regard de ces différents apports, il convient de mieux qualifier la contribution dans la construction territoriale de ces dispositifs conçus comme des outils de connaissances sur le secteur associatif à l'échelle locale, mais aussi comme des espaces de coopération multi-acteurs. Et il serait utile de s'interroger sur la manière de déployer plus encore et d'institutionnaliser ces dispositifs à forte plus-value territoriale, tout en s'assurant de l'implication forte des acteurs locaux dans leur diversité. Plus largement, il semble aujourd'hui opportun de mieux documenter les relations entre associations et territoires. Le territoire joue un rôle central dans la structuration de la vie associative, à la fois en tant que facteur d'influence sur les associations et en tant que terrain dont elles participent à construire les représentations. Dans ce cadre, les enjeux des relations entre fait associatif et territoire sont multiples et invitent à porter un autre regard sur la construction du territoire et les apports des associations en la matière.

Ce sont ces questionnements qui font office de fil rouge tout au long de ce dossier, à travers des approches diverses et complémentaires. ■

**AUTEUR** Thomas Lauwers

**TITRE** Administrateur du Réseau national des maisons des associations (RNMA), directeur de la maison des associations de Roubaix



**AUTEUR** Sylvain Rigaud

**TITRE** Délégué général adjoint du Réseau national des maisons des associations (RNMA)

# LES ASSOCIATIONS À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES

Les associations occupent une place bien particulière au sein de leur territoire et articulent leurs activités avec les spécificités locales. Comment se construit leur prise en compte des contextes socio-économiques et démographiques pour participer au développement territorial ?

**L**e monde associatif prend corps sur un territoire défini et animé par des bénévoles. L'analyse spatiale des associations confirme leur présence sur l'ensemble du territoire national. Cependant, cette répartition reflète des disparités au sein même de ces territoires. Cette diversité n'est pas le fruit du hasard ; elle est en lien avec les caractéristiques socio-économiques et démographiques du territoire, mais aussi avec son histoire, sa culture et les jeux d'acteurs<sup>1</sup>. Mais que veut dire le territoire dans ce contexte ? Comment comprendre les relations des associations à leur territoire ?

Pour esquisser une réponse, il est utile de revenir dans un premier temps sur les différentes représentations du territoire et le croisement entre territoires et associations dans la littérature académique internationale. Dans un second temps, une grille d'analyse peut être proposée pour mieux comprendre les associations dans le développement territorial.

## LES MULTIPLES FACETTES DU TERRITOIRE POUR LES ASSOCIATIONS

Le territoire fait référence à différentes approches en sciences sociales. Trois façons de se saisir du territoire semblent entremêlées pour le monde associatif. La première est celle de l'espace géographique, qui module l'espace de vie comme les interactions humaines. Le territoire devient aussi le lieu de vécu et de représentations, comme le suggère la géographie culturelle<sup>2</sup>. La deuxième est celle de l'espace économique façonné par l'activité humaine et pourvoyeur

de ressources pour ses habitants<sup>3</sup>. Le territoire est alors le socle des dynamiques de coopération ou de concurrence. La troisième est celle de l'espace politico-administratif, qui fait référence à des enjeux de gouvernance et de souveraineté. Le territoire devient le support de l'action publique locale. Les associations font face à l'emboîtement et la dissociation de ces territoires : l'espace vécu par les usagers, l'espace économique des activités, l'espace politique du projet associatif.

La multiplicité des territoires rappelle que les associations sont des opérateurs des politiques publiques, mais aussi des émanations des citoyens, comme le souligne la littérature internationale<sup>4</sup>. Situer les associations dans l'action publique locale questionne les effets de leur institutionnalisation, leur rôle dans la coconstruction de politiques publiques<sup>5</sup> et la possible marchandisation du social<sup>6</sup>. Leur contribution à l'innovation sociale dans sa capacité à produire une réponse à une

demande souligne aussi leur logique entrepreneuriale. Mais il semble également pertinent de comprendre les associations dans la dialectique entre local et global, entre la mondialisation et la territorialisation.

## LES ASSOCIATIONS À TRAVERS LE PRISME DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Si les associations contribuent au développement territorial, ce n'est pas simplement par l'emploi. Leurs apports sont notables aussi dans la construction du territoire comme représentation commune, dans la mise en valeur de ressources territoriales et dans la création de relations de proximité<sup>7</sup>.

Les associations participent à la construction d'une représentation du territoire par l'occupation de l'espace public et l'identification comme la résolution de problèmes locaux (par exemple, les crèches parentales, ●●●

1. A. Artis, B. Roger, D. Rousselière, « Facteurs d'implantation de l'ESS dans les territoires : proposition pour une nouvelle modélisation », *Recma* n° 358, oct. 2020 ; B. Pecqueur, X. Itçaina, « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », *Recma* n° 325, juill. 2012.  
2. V. not. les travaux de A. Bailly, H. Béguin, A. Frémont.  
3. G. Colletis, B. Pecqueur, « Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de

développement », *Revue d'économie régionale urbaine* n° 5, déc. 2018 ; C. Courlet, *L'Économie territoriale*, Presses universitaires de Grenoble, 2008.

4. Thèse en cours de Luciana Ribeiro, sous la direction d'Amélie Artis : « Qualification et interprétation des relations entre les associations et les territoires ».

5. L. Fraisse, « Co-construire l'action publique : apports et limites des politiques locales de

l'économie sociale et solidaire en France », *Politiques et management public*, 34(1-2), 2017.

6. A. Artis, F. Gallois, « Le changement institutionnel dans l'aide à domicile au prisme de la marchandisation », in B. Lamotte (dir.), *XXI<sup>e</sup> Journées de l'Association d'économie sociale, Économie sociale et crises du XXI<sup>e</sup> siècle*, 2022.

7. A. Artis, in M. Filippi (dir.), *La Responsabilité territoriale des entreprises*, Le Bord de l'eau, 2022.



●●● les tiers-lieux associatifs, etc.). Elles sont des lieux de création de ressources endogènes<sup>8</sup> et participent à une territorialisation des processus productifs (par exemple, les associations d'artisans, celles investies dans des pôles territoriaux de coopération, de valorisation du patrimoine, de défense des droits, écologiques, etc.). Dans ce contexte, le monde associatif a un rôle à jouer dans la construction d'une spécificité productive au niveau territorial en participant à la création et/ou la valorisation de ressources<sup>9</sup> sous forme d'expertise, de travail, de dons, de réseaux et de capital social.

L'ancrage au territoire des associations s'incarne aussi dans la création de relations de proximité : entre les membres, entre les bénéficiaires, entre les habitants, avec l'acteur public. Ces relations de proximité sont géographiques, mais aussi organisation-

nelles, institutionnelles et sociales. Parfois, elles questionnent et brouillent les frontières du territoire d'action des associations.

L'activation des ressources et la création de relations de proximité créent une dimension territoriale forte au sein des associations. Mais le périmètre de cette territorialité n'est pas figé ; il est discuté par les changements internes de l'association comme externes par les logiques sectorielles ou par les politiques publiques. Ainsi, le territoire a une influence pour façonner le projet associatif,

les activités et les moyens pour y parvenir en s'appuyant sur des relations de proximité géographique, mais aussi sociale et institutionnelle. Les associations deviennent aussi des révélateurs des spécificités des territoires. Or les frontières du territoire associatif sont construites par le projet associatif, les relations de proximité et les spécificités du territoire. Dès lors, la participation des associations au territoire n'est pas spontanée, mais le résultat d'une démarche réfléchie et volontaire de leur part. ■

**AUTEUR** Amélie Artis  
**TITRE** Professeur des universités en sciences économiques, Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble, laboratoire Pacte



8. G. Colletis, B. Pecqueur, « Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement », préc.

9. B. Pecqueur, X. Itçaina, « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », préc.



**AUTEUR** Luciana Ribeiro  
**TITRE** Doctorante en sciences économiques (sous-dispositif Cifre), Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble, laboratoire Pacte, chargée d'étude OLVA, Réseau national des maisons des associations (RNMA)

**L**orsque l'Institut français du monde associatif a été créé à Lyon en 2019 pour renforcer la connaissance et la reconnaissance du monde associatif, les fondateurs ont d'emblée souhaité l'ancrer dans les réalités territoriales. À l'issue de la première consultation nationale et territoriale, la contribution associative aux territoires a émergé comme un des besoins prioritaires de connaissance du monde associatif. L'Institut a par conséquent décidé de dédier un groupe de travail acteurs-chercheurs aux enjeux territoriaux.

# OUVRIR DE NOUVELLES VOIES DE CONNAISSANCE

L'Institut français du monde associatif a pour ambition de renforcer la connaissance des associations et de leur contribution sociétale, aux échelons tant nationaux que locaux. Pour répondre à des besoins du monde associatif et de ses partenaires insuffisamment couverts et pour combler des angles morts de la connaissance, il a ouvert un nouveau programme sur la contribution du fait associatif aux territoires. En voici les axes prioritaires.

## QUATRE AXES PRIORITAIRES

Après avoir identifié un large spectre de questions que se pose le monde associatif, puis dressé un état de la connaissance sur la thématique<sup>1</sup>, le groupe de travail de l'Institut a fait émerger quatre axes prioritaires pour orienter de futures recherches utiles au monde associatif et à ses partenaires.

**Changer de paradigme et penser les nouveaux territoires construits par les associations.** Ce premier axe incite à dépasser la perception dominante, dans la littérature académique comme dans les discours des responsables associatifs, de territoires des associations principalement pensés comme les espaces politico-administratifs de l'action publique, c'est-à-dire dans une logique descendante de territoires administrés. L'enjeu consiste à passer d'une conception d'un espace support de l'action associative à celle de territoires construits par les associations en interaction locale avec les autres acteurs, réseaux et institutions.

La perspective de territoires perçus comme des construits relationnels ouvre une nouvelle voie de connaissance pour mieux comprendre la contribution de ces acteurs à la fabrique du territoire.

Impensé des politiques publiques, angle mort des plaidoyers associatifs et secondaire dans la littérature sur les associations, ce nouveau paradigme semble essentiel pour appréhender les associations comme un catalyseur de dynamiques territoriales et une partie prenante active de la résolution de problèmes locaux partagés.

**Les associations sont-elles porteuses d'un nouveau récit de territoires ?** Les crises successives, l'aggravation du dérèglement climatique, la crise sanitaire et le déficit démocratique reconfigurent par touches successives notre rapport aux territoires. Dans ce contexte de mutations, comment les associations participent-elles à une reconfiguration des territoires ? Comment

luttent-elles contre la fracture territoriale ?

On parle aujourd'hui de territoires innovants, de territoires solidaires, de territoires capacitants, de territoires apprenants, ou encore de territoires zéro chômeur. Quels rôles jouent les associations dans l'invention de ces nouveaux récits de territoires ?

En interrogeant l'émergence et la fonction performative de ces récits, il s'agit de mieux comprendre la façon dont les projets associatifs entraînent d'autres acteurs et institutions dans des actions transformatrices de la société depuis l'échelon local.

**Appréhender la diversité et la valeur territoriales des associations.** Les caractéristiques territoriales des associations et la diversité de leurs réalités territoriales sont encore mal connues. Un enjeu de connaissance est de construire et de tester l'autonomie d'une variable territoriale et d'établir une typologie des associations capable de rendre ●●●

1. Pour une synthèse des travaux, v. la note intermédiaire du groupe de travail : [institutfrancaisdumondeassociatif.org](http://institutfrancaisdumondeassociatif.org) > « Groupes de travail » > « Le fait associatif et les territoires » > « Note intermédiaire ».

●●● compte de la diversité de leurs rapports aux territoires. Est-il pertinent de distinguer, par exemple, des associations locales ou de proximité, des associations intermédiaires dont le rayonnement va au-delà de l'échelle communale (de l'agglomération à la région), des associations extraterritoriales ?

En complément des approches quantitatives, il manque des études qualitatives pour mesurer et expliquer la valeur territoriale créée par le monde associatif. En complément de l'utilité sociale et de l'impact d'une seule association, il s'agit d'évaluer la pluralité des contributions collectives du monde associatif à la richesse des territoires. Comment les associations sont-elles coproductrices de biens communs en interaction avec les autres acteurs du territoire ?

Mieux qualifier les relations plurielles des associations à leur territoire enrichirait la compréhension de la diversité associative au-delà des seules variables sociopolitiques et socio-économiques, et permettrait de renforcer le pouvoir d'action territorial des responsables associatifs. Ces observations permettraient par ailleurs aux acteurs publics de considérer les associations autrement que comme de simples instruments de politiques locales. Elles permettraient également de mieux outiller les décisions publiques et privées sur le financement local des associations.

**Quelle organisation territoriale de la vie associative ?** Alors que les fédérations se sont historiquement structurées sectoriellement, que peut nous apprendre l'échelon territorial sur l'organisation du monde associatif et sur les leviers de son développement ?

Comment, par exemple, s'organisent localement les modalités relationnelles entre acteurs associatifs, entre coopérations souhaitées et concurrences subies, entre alliances favorables à l'action collective et recherche d'une relation singulière – voire exclusive – avec les pouvoirs publics ? Quelles sont les influences croisées entre l'organisation des gouvernances des associations et leurs modèles socio-économiques, d'une part, et les environnements territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent, d'autre part ? Les regroupements associatifs sont-ils porteurs d'une contribution à l'élaboration de la vision et des projets de territoire ? Nourrir les réflexions face à l'ensemble de ces questions permettrait de mieux animer la vie associative locale et de mieux percevoir également l'apport global du maillage associatif à nos territoires.

## RENFORCER LA CONNAISSANCE POUR CHANGER LA DONNE

Les enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui, tous, traversent les terri-

toires peuvent y trouver de nouvelles voies de solutions, et renforcer la connaissance du monde associatif et de sa contribution à l'échelon territorial aura de nombreuses répercussions stratégiques et politiques.

En appuyant la reconnaissance du rôle territorial des associations et du tissu qu'elles composent et en éclairant les processus relationnels par lesquels elles contribuent à la fabrique du territoire, l'occasion nous est aujourd'hui donnée de mieux outiller les visions des dirigeants associatifs et de leurs partenaires, leurs pratiques évaluatives et le plaidoyer des instances de représentation, et peut-être d'impulser de nouvelles orientations de l'action publique.

C'est pour toutes ces raisons que l'Institut a lancé un appel à manifestation d'intérêt de recherche intitulé « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? ». Un ensemble de partenaires a déjà rejoint un fonds mutualisé pour soutenir de nouvelles recherches et nous lançons un appel à l'ensemble des financeurs qui souhaiteraient s'associer à cette démarche<sup>2</sup>. ■

**AUTEUR** Floriant Covelli  
**TITRE** Délégué général  
de l'Institut français du monde associatif



**AUTEUR** Laurent Fraisse  
**TITRE** Socio-économiste,  
membre associé au Laboratoire interdisciplinaire  
pour la sociologie économique (LISE-CNAM/  
CNRS), membre du comité scientifique de  
l'Institut français du monde associatif



**AUTEUR** Brigitte Giraud  
**TITRE** Vice-présidente  
de l'Institut français du monde associatif



2. L'appel à manifestation d'intérêt de recherche « Quelle contribution du fait associatif aux territoires » est consultable sur : [institutfrancais dumondeassociatif.org](http://institutfrancais dumondeassociatif.org) > « Appels à manifestation d'intérêt de recherche » > « Territoires » > « Rendez-vous sur la plateforme de l'AMI ! ».

# OLVA : DES OUTILS POUR UNE MEILLEURE COOPÉRATION SUR LES TERRITOIRES

La mise en place et l'évolution de la statistique nationale ont permis une meilleure approche quantitative du monde associatif français<sup>1</sup>. Pourtant, la connaissance des associations au niveau des territoires reste encore en friche. Or elle est essentielle pour comprendre la contribution des associations dans la société française.

**C**omment prendre en compte les spécificités d'un secteur associatif inscrit dans un contexte local quand les chiffres sont agrégés au niveau du pays ? Comment suivre leur évolution dans le temps s'il n'y a pas de suivi longitudinal ? Comment répondre aux besoins des associations ? Fruit d'une expérimentation développée par le Réseau national des maisons des associations (RNMA) depuis 2007, les observatoires locaux de la vie associative (OLVA) sont nés de ce constat et de ces questionnements.

## CONSTRUIRE UNE CONNAISSANCE SUR LES ASSOCIATIONS À L'ÉCHELLE LOCALE

Les OLVA ont pour objectif de mieux connaître les réalités des associations d'un territoire, de comprendre leurs besoins et d'outiller les acteurs territoriaux pour leur permettre d'agir au mieux en faveur du développement du secteur associatif.

La méthodologie OLVA s'appuie sur une enquête, quantitative, de proximité auprès des associations du territoire. Cette méthodologie a été structurée en partenariat avec Viviane Tchemonog, chercheuse au CNRS, au Centre d'économie de la Sorbonne de l'Université Paris 1. Le questionnaire d'enquête se compose d'une quarantaine de questions organisées en différentes parties :

- 1) le profil des associations : leur secteur d'activité, leur âge, leur périmètre d'action ;
- 2) les membres : profil détaillé des dirigeants et des bénévoles ;
- 3) la composition du conseil d'administration ;

■ 4) les moyens de fonctionnement : poids de l'emploi associatif, ressources des associations, origine des financements ;

■ 5) les besoins des associations : difficultés rencontrées, attentes et priorités.

Le questionnaire comporte une partie commune à l'ensemble des OLVA – dite « tronc commun ». À ce tronc commun peuvent être ajoutées des questions spécifiques à chaque territoire.

Applicable au niveau local, cette méthodologie permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national. On peut ainsi mesurer les spécificités du tissu associatif et adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore évaluer les politiques publiques mises en place.

## UNE DOUBLE DIMENSION D'OBSERVATOIRE ET D'OBSERVATION

Les OLVA peuvent associer diverses parties prenantes dans leur mise en place et/ou dans leur pilotage : acteurs associatifs (têtes de réseau, fédérations, etc.), institutionnels (élus et techniciens de collectivités territoriales ou des services de l'État) et académiques (chercheurs, étudiants, etc.). S'appuyant sur une logique de participation et de coconstruction des données comme de la démarche d'observation, les OLVA constituent des espaces multi-acteurs d'interconnaissance et de production. D'une part, en produisant des données localisées et coconstruites, les observatoires documentent et mesurent les spécificités du tissu associatif local. ●●●

1. V. en dernier lieu V. Tchemonog, L. Prouteau, *Le Paysage associatif français – Mesures et évolutions*, Lefebvre-Dalloz, coll. « Hors-série », 4<sup>e</sup> éd., août 2023 ; dossier « Paysage associatif – Les tendances d'une époque », JA 2023, n° 683, p. 15.

●●● Par la confrontation avec les acteurs du territoire, l'analyse des données permet d'évaluer la contribution aux besoins repérés (dimension d'observation). Et, d'autre part, en animant la démarche, les acteurs du territoire apprennent à mieux se connaître et partagent leurs perceptions du territoire et de ses problématiques (dimension d'observatoire).

Ainsi, les OLVA sont des producteurs de données statistiques sur le tissu associatif. Mais comment ces données sont-elles exploitées au service du territoire ? Comment la configuration d'acteurs, les choix institutionnels et de positionnements stratégiques peuvent-ils influencer l'appropriation de ces données par les acteurs et les associations ?

## LES OBSERVATOIRES DE LA VIE ASSOCIATIVE : UN OBJET D'ÉTUDE

Le RNMA a mis en place une étude sur le rôle des observatoires de la vie associative sur les territoires. Neuf territoires ayant mis en place un OLVA en 2020-2021 ont été étudiés. Afin d'avoir une représentation de la diversité des territoires observés, ces neuf territoires ont été choisis selon plusieurs critères : type de territoire (urbain, périurbain et rural), échelle du territoire (commune, agglomération, département) et nature de la structure porteuse (associative ou municipale). 17 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les porteurs des observatoires, partenaires et élus. Les entretiens ont été menés entre les mois de février et mars 2023. Ils avaient quatre axes principaux :

- le fonctionnement de l'OLVA (contexte de mise en place, parties prenantes et instances) ;

- le processus post-enquête (partage de connaissances sur le tissu associatif) ;

- la coopération entre acteurs ;

- la prise de décision sur le territoire.

Cette étude est caractérisée par une démarche inductive. À ce titre, aucune hypothèse n'a été posée *a priori*. L'objectif principal était de comprendre le rôle des OLVA dans l'appropriation des données statistiques (dimension d'observation) et dans la coordination d'acteurs territoriaux (dimension d'observatoire).

## L'OBSERVATION ET LA DIVERSITÉ DE CONFIGURATIONS D'ACTEURS

L'objectif de départ pour tous les observatoires analysés était de mieux connaître le tissu associatif local. En revanche, cet objectif avait deux déclinaisons possibles : mieux connaître le tissu associatif soit pour répondre aux besoins des associations, voire mettre en place un service adapté aux associations (principalement pour les structures municipales), soit pour appuyer le plaidoyer auprès de collectivités territoriales et/ou légitimer leur connaissance du tissu associatif (principalement pour les structures associatives).

L'appropriation des données statistiques du tissu associatif local est très liée à la configuration des observatoires. À ce titre, on constate que la structuration des observatoires avec plus ou moins de parties prenantes est décisive lors de l'appropriation de données. Les observatoires où l'implication des acteurs est plus forte (nombre, présence) et diversifiée ont plus de facilité à diffuser les données sur l'ensemble du territoire et aussi à les mobiliser au bénéfice du territoire. En revanche,

cela n'est pas lié au statut de la structure porteuse, mais à sa capacité de réunir les acteurs du territoire autour de la démarche. Les effets sur le territoire relatés par les acteurs interrogés sont multiples : définition d'une stratégie de gestion des locaux à destination des associations, identification, orientation et priorisation des thématiques de travail, notamment pour l'appui aux associations (formation, accompagnement, etc.), visibilité de la structure porteuse (spécialement pour les structures associatives), prise de conscience des élus sur l'importance du tissu associatif (spécialement pour les structures municipales).

## L'OBSERVATOIRE ET LA DIVERSITÉ DE FORMES DE COOPÉRATION

Comme nous l'avons déjà souligné et comme le montre l'étude, les OLVA peuvent associer une large variété d'acteurs du territoire. Ainsi, une très large majorité des observatoires analysés était constituée d'acteurs institutionnels et associatifs, et deux observatoires incluait aussi des acteurs académiques.

La mise en place des comités de pilotage et/ou techniques est aussi liée au statut de la structure porteuse. Autrement dit, les structures municipales ont tendance à piloter l'observatoire en interne (élus et directions de service), tandis que les structures associatives vont plutôt piloter la démarche en associant les acteurs institutionnels et associatifs. La majorité des observatoires interviewés a construit de nouvelles relations partenariales avec différents types d'acteurs du territoire grâce à la mise en place de l'observatoire.

2. Les infographies complètes des territoires étudiés et d'autres territoires de la vague 2020-2021 sont disponibles sur : [rnma.fr](http://rnma.fr) > « Ressources » > « Observation-OLVA » > « Les chiffres clés de la vie associative sur les territoires en infographies ».

3. Estimation réalisée par le RNMA.

4. L'OLVA de l'Alsace a été organisé et mis en place par

Alsace Mouvement associatif, la maison des associations de Strasbourg (structure associative), le Carré des associations de Mulhouse (service municipal) et la collectivité européenne d'Alsace (CeA). Constitué de structures publiques et associatives, l'OLVA de l'Alsace était considéré en tant que telles pour notre étude.

## QUELQUES RÉSULTATS DES OLVA ÉTUDIÉS

Afin de caractériser les neuf territoires qui ont participé à l'étude, voici quelques résultats issus des observatoires de la vie associative de chaque territoire<sup>2</sup>.

	Statut de la structure porteuse de l'OLVA	Échelle territoriale observée	Estimation du nombre d'associations actives <sup>3</sup>	% d'établissements employeurs associatifs	Principaux besoins exprimés par les associations répondantes
Nantes	Municipal	Ville	9 500	13 %	Mise à disposition de locaux et sécurité des financements
Nanterre	Municipal	Ville	1 800	7 %	Mise à disposition de locaux et mise en place d'animations pour les associations
Versailles	Municipal	Ville	2 000	7,8 %	Mise à disposition de locaux et mise en place d'animations pour les associations
Montrevault-sur-Èvre	Municipal	Intercommunalité	300	11 %	Mise à disposition de locaux et simplification des procédures administratives
Brest	Municipal	Ville	3 000	12 %	Mise à disposition de locaux et simplification des procédures administratives
Grand Narbonne	Associatif	Agglomération	3 000	6,8 %	Mise à disposition de locaux et simplification des procédures administratives
Alsace <sup>4</sup>	Associatif/Public	2 départements	33 500	6,8 %	Mise à disposition de locaux et rapidité du versement des aides publiques
Guyane	Associatif	Département	4 600	8 %	Rapidité de versement des aides publiques et sécurité des financements
Tourcoing	Associatif	Ville	1 400	10 %	Mise à disposition de locaux et sécurité des financements

Certains OLVA ont affirmé que l'observatoire a aussi permis de consolider les relations déjà existantes, par exemple avec la ville ou avec des têtes de réseaux associatifs et les universités.

Il est important de souligner qu'il y a une grande complémentarité entre la logique de structuration d'un OLVA et celle de la mise en place de charte d'engagements réciproques. Au-delà du terme de « charte », qui renverrait à une notion normée, c'est la construction d'une relation pérenne entre secteur associatif et pouvoirs publics qui est essentielle pour pouvoir penser ensemble une politique de la vie associative. Dans ce cadre, l'observatoire est un élément constitutif de ces démarches de concertation.

En revanche, il faut prendre en compte que la démarche OLVA est le début d'un processus de concertation et d'actualisation des politiques publiques qui s'appuie sur l'observation (partage et restitution des chiffres produits), l'observatoire (rencontre

et échange entre les acteurs), la mise en place de groupes de travail sur les enjeux identifiés, ou encore l'organisation d'assises de la vie associative. Ce sont des préalables indispensables à la coconstruction de réponses adaptées face aux enjeux repérés.

### POURQUOI METTRE EN PLACE UN OLVA ?

L'observation locale ne donne pas seulement une représentation de la réalité ; elle fournit aussi une capacité d'action et de prise en main sur celle-ci. Il s'agit souvent « d'observer pour agir » dans le sens où

l'apport de connaissances doit permettre la création d'une vision partagée du territoire et du secteur d'intervention par les différents acteurs parties prenantes des politiques publiques locales y afférentes. En revanche, il est important de souligner que la démarche en elle-même, ses effets sur le territoire et la coconstruction de politiques publiques se déroulent dans le moyen et long terme. La complémentarité entre l'observation (production de connaissances) et l'observatoire (mobilisation des acteurs concernés) favorise la coopération pour faire émerger des solutions collectives et articuler les ressources du territoire. ■

**AUTEUR** Sylvain Rigaud  
**TITRE** Délégué général adjoint du Réseau national des maisons des associations (RNMA)



**AUTEUR** Luciana Ribeiro  
**TITRE** Doctorante en sciences économiques (sous-dispositif Cifre), Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble, laboratoire Pacte, chargée d'étude OLVA, RNMA



**HAMIDA HAFID**  
Chargée de mission  
vie associative, maison  
des associations de  
Tourcoing



**ANNE-SOPHIE  
WAGNON**  
Chargée de mission  
vie associative,  
Ville de Tourcoing

## “ Construire à deux entités un OLVA multiplie les échanges et permet de mesurer les missions de l’un et l’autre, ses atouts comme ses contraintes ”

**Impulsée** par le Réseau national des maisons des associations (RNMA), la création d’un observatoire local de la vie associative (OLVA) à Tourcoing, porté localement par la maison des associations (MDA) associative et la Ville de Tourcoing, aura permis de disposer de données précises et actualisées sur le secteur associatif de la ville. Cette collaboration témoigne d’une

volonté d’accompagner au mieux les actions de soutien du secteur associatif du territoire dans leur développement et de mieux cerner les attentes prioritaires pour répondre aux besoins repérés localement. Le portage conjoint de l’OLVA par une structure associative qu’est la maison des associations et par la Ville présente deux intérêts majeurs :

■ celui d’accroître l’impact de l’OLVA et d’élargir la cible des associations visées par les enquêtes, la concertation et les réflexions engagées. La MDA et la Ville sont toutes deux à l’initiative de démarches de mise en réseau des associations et ont des contacts privilégiés avec des têtes de réseau diverses, notamment la Fédération des amicales laïques, les centres sociaux, les maisons des jeunes et de la culture (MJC) ;

■ celui de créer un dialogue construit et régulier sur les enjeux locaux liés à la vie associative.

Pour la MDA, l’OLVA est inscrit dans le projet de l’association. Elle en mesure les effets par :

■ le renforcement du partenariat avec la Ville et des services avec lesquels peu de liens directs existaient : le centre communal d’action sociale (CCAS), l’office municipal du sport (OMS), le service culturel ;

■ la mise en évidence du poids économique des associations locales ;

■ la consolidation des temps forts : cérémonie des Plus du bénévolat, Forum des associations ;

### PAROLE D’ACTEURS

## LES OLVA EN ACTION SUR LES TERRITOIRES

Des acteurs de terrain témoignent des vertus de la mise en place d’un OLVA sur leur territoire, tant dans le dialogue entre différents protagonistes de la vie locale que dans la connaissance des besoins du secteur associatif par la production de données structurées.



**GWENAËLLE RIDARD**  
Responsable du  
service de la relation  
aux associations,  
Ville de Nantes

- la création de nouvelles formations pour les bénévoles ;

- le lancement de la première rencontre interassociative pour les dirigeants élus d'associations employeuses, menée par Stéphane Nunes, président de la MDA, qui a permis d'échanger sur la nécessité de faire réseau et d'être force de proposition pour le développement de nos associations ;

- l'établissement d'un diagnostic sur la thématique de l'égalité femmes-hommes qui a débouché sur l'écriture d'un projet Erasmus.

Pour la Ville, ce premier état des lieux aura permis à l'adjointe à la vie associative de présenter, lors d'un conseil d'adjoints, mais également lors d'une restitution publique, la force et la vitalité du tissu associatif et d'engager une réflexion interne entre services sur la politique municipale associative.

Par ailleurs, constat est fait que rares sont les élus, les agents du service public ou les citoyens tourquennois qui appréhendent le poids économique du tissu associatif. L'enquête a permis de déterminer que la ville compte aujourd'hui 210 établissements associatifs employeurs, soit 4 099 salariés.

En conclusion, construire à deux entités un OLVA multiplie les échanges et permet de mesurer les missions de l'un et l'autre, ses atouts comme ses contraintes. Cela aura aussi permis de faciliter un échange nourri et permanent, tout en conservant les prérogatives et les champs d'action respectifs. Les élus, salariés de la MDA et de la Ville ont ainsi pu échanger sur une communication autour de l'OLVA et sur les actions à engager à partir de l'observation. ■

## “ OLVA : un outil d'aide à la décision politique et d'accompagnement à la vie associative ”

La Ville de Nantes s'est dotée d'un observatoire de la vie associative (OLVA) en 2017, qui a trouvé naissance en lien avec l'écriture de la charte d'engagements mutuels qui organise et précise les relations entre la Ville et les associations.

L'observatoire de la vie associative nantaise consolide une connaissance fiable et partageable des réalités locales. Il a d'autant plus de sens et d'impact s'il mène à la transformation, à l'adaptation et à l'amélioration des modalités de soutien de la Ville aux associations. C'est un outil d'aide à la décision politique et d'accompagnement à la vie associative.

Dès sa mise en œuvre, l'observatoire s'est appuyé sur deux partenaires locaux : la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique (FAL 44) et la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) des Pays de la Loire. Ensemble, Ville et partenaires ont fait le choix d'animer une démarche qui associe un panel d'associations et de directions municipales. Ces regards croisés et complémentaires permettent à la Ville de s'assurer que l'observatoire trouve un écho tant du côté de la collectivité que des associations. C'est aussi un outil de dialogue qui est valorisé chaque année lors de la Conférence de la vie associative.

En 2021, la Ville de Nantes a rejoint la démarche d'observation du Réseau national des maisons des associations (RNMA) dans le but d'enrichir sa méthodologie d'enquête locale et aussi de pouvoir mettre en perspective les chiffres nantais à l'échelle nationale. Les données sur le paysage associatif sont particulières en France dans la mesure où

les collectivités et les réseaux associatifs tels que le RNMA suppléent l'État dans leur création. Contrairement à un grand nombre de politiques publiques, l'activité associative ne dispose pas de référentiel national. Pour autant, la Ville de Nantes souhaite toujours adapter ses modalités de soutien, de financement et d'accompagnement des associations à des problématiques objectivées.

La vitalité du secteur associatif, que l'on observe par le nombre de créations d'associations (544 par an à Nantes) et par l'estimation du nombre d'associations actives (9 000 à Nantes), place l'observatoire de la vie associative au cœur de la mise en œuvre de la politique publique « engagement citoyen et vie associative ». Il contribue aussi à construire une vision prospective de la vie associative, des transformations sociales en cours, liées notamment à l'évolution des formes d'engagement et à l'implication des différentes politiques publiques locales à destination des associations.

L'observatoire de la vie associative nantaise s'inscrit également en lien avec les priorités du mandat et intègre dans ses analyses les marqueurs prioritaires donnés à l'ensemble des politiques municipales et métropolitaines, à savoir : la transition écologique, l'égalité et la lutte contre les discriminations, et la proximité. Les prochains travaux de l'observatoire porteront sur des focus de quartiers avec le souhait de mobiliser les acteurs associatifs et les directions municipales pour faire le récit de la vie d'un quartier à travers la dynamique associative locale. ■



**NICOLAS FRIBAULT**  
Responsable du service  
associations, culture  
et patrimoine, Ville de  
Montrevault-sur-Èvre

## “ Au-delà des différents ressentis, il s’agit de disposer de données objectives dans une démarche collaborative ”

Montrevault-sur-Èvre est une commune nouvelle de l’Ouest de la France de 16 000 habitants regroupant 11 communes historiques depuis 2016. La première des revendications des associations est le manque de proximité depuis la création de la commune nouvelle. Ce sentiment fait office de point de départ de la perte de confiance des associations vis-à-vis de la municipalité. C’est la raison pour laquelle un service dédié à la vie associative a été créé récemment sur la commune afin d’harmoniser les pratiques et proposer de nouveaux services aux associations, sans pour autant les déraciner de leurs communes historiques. C’est pourquoi, dès le début du mandat, les élus en charge de la vie associative ont décidé qu’ils avaient besoin de données objectives concernant les associations de la commune nouvelle, au-delà des différents ressentis, forcément subjectifs, de chacune des communes historiques. Le principe était donc de dépasser les 11 présomptions différentes pour n’en faire qu’une seule réalité qui soit objective pour le territoire. Pour cela, les élus ont décidé de se lancer dans

un observatoire de la vie associative (OLVA) afin de déterminer des actions concrètes à mener de manière pertinente en fonction des besoins et des typologies des associations de la commune.

Le recueil des données s’est fait de manière tout à fait classique avec un comité de pilotage, un comité technique et des relances afin d’équilibrer et de rendre le plus justes possible les réponses reçues.

La particularité de la démarche se situe dans le choix des élus pour la détermination des actions à engager suite à la mise en place de cet observatoire.

En effet, dans une démarche coopérative avec les associations, celles qui avaient répondu au questionnaire ont été réunies une première fois afin que leur soient présentés les résultats en avant-première et que leur soit expliqué le principe de la démarche collaborative. Cette proposition a reçu un accueil très favorable puisque quasiment autant d’associations se sont rendues au second atelier afin d’exprimer leurs besoins et leur vision future du service dédié à la vie associative.

Lors de cette seconde rencontre, les associations ont travaillé en quatre ateliers, comprenant chacun un élu de la thématique pour réguler les débats, en laissant néanmoins libre cours aux discussions et aux demandes des associations. Des demandes farfelues ou hors budget ont certes été formulées, mais d’autres plutôt pertinentes ont été émises, dont certaines ne nécessitant pas de budget particulier. Plusieurs sujets sont ressortis plus que d’autres (salles, reprographie, formations ou encore temps conviviaux inter-associatifs) et, désormais, la mission des élus et du service vie associative est de mettre en place les actions les plus plébiscitées afin de donner une suite positive à cet OLVA et resserrer les liens entre les associations et la commune.

Dans tous les cas, un des objectifs premiers de ces ateliers aura été atteint : celui de faire collaborer les associations entre elles et de catalyser une identité commune entre les acteurs associatifs du territoire. Reste à écrire la suite... ■



Articles d'actualité et d'analyse juridique n° 685 du 1er octobre 2023. Reproduction interdite sans l'autorisation de Juris Éditions © Éditions Daloz - www.juriseditions.fr



CAROLINE JOSSEUME  
Directrice d'Alsace  
Mouvement associatif

## “ L’observation n’éclaire pas tout, mais apporte une lumière intéressante sur la place et le rôle des associations ”

En Alsace, l’observatoire local de la vie associative (OLVA) a vu le jour en 2021, porté par un quatuor singulier d’acteurs : Le Mouvement associatif Alsace, la maison des associations de Strasbourg (MDAS) – à statut associatif, mais à gouvernance mixte association/municipalité –, le Carré des associations de Mulhouse – service porté par la Ville – et la collectivité européenne d’Alsace (CeA) – nouvelle collectivité départementale à statut spécifique issue de la fusion, en 2021, des anciens conseils départementaux bas-rhinois et haut-rhinois.

Réunis autour d’un même objet, les quatre acteurs de l’OLVA portaient pourtant chacun des objectifs différents, sans toutefois être divergents : il importait, pour Le Mouvement associatif, d’objectiver ses plaidoyers et de faire évoluer ses outils d’ac-

compagnement, pour la CeA et la Ville de Mulhouse, de mieux connaître les associations pour faire évoluer leur politique de vie associative, et pour la MDAS, d’actualiser ses données et d’ajuster les réponses apportées aux besoins exprimés par les associations. Il s’agissait pour tous de mesurer les spécificités du tissu associatif local et d’adapter leur appui pour répondre au mieux aux besoins repérés.

Les périmètres d’observation retenus reflètent bien la diversité des acteurs en présence : une observation à l’échelle de l’Alsace et deux focus sur Mulhouse et l’Euroséjour de Strasbourg.

Le travail et les échanges ont été riches : ils ont permis de confronter et de croiser des enjeux politiques, des temporalités de prise de décision et de mise en œuvre très diffé-

rentes. Il a parfois été nécessaire de « mettre de l’huile dans les rouages » – ou « de l’eau dans son vin ! » –, mais le résultat est à la hauteur des attentes et du temps passé : une connaissance renforcée du tissu associatif, des besoins identifiés auxquels chacun peut répondre à son échelle, une meilleure interconnaissance entre les parties prenantes et, en définitive, une envie de poursuivre le travail commun.

La difficulté pour des acteurs aussi différents de porter ensemble un OLVA réside dans le tempo à suivre : comment concilier le temps court d’une production instantanée avec le temps long de l’observation ? Car, si la photo se prend relativement rapidement – le questionnaire d’enquête est diffusé pendant trois mois –, son développement est bien plus long, et encore plus long sur un territoire aussi densément peuplé en associations que l’Alsace. Ce rythme de l’observation ne correspond pas forcément au rythme des prises de décision politiques ou à la mise en œuvre d’actions concrètes par les acteurs associatifs de l’accompagnement. Se pose alors la question de la régularité de l’observation, à renouveler tous les deux ou trois ans, par exemple – ce qui ne correspond pas forcément aux durées des mandats politiques –, pour analyser l’évolution du tissu associatif et, ainsi, mais avec prudence, amorcer peut-être un début de mesure d’impact et d’évaluation des politiques publiques et des outils d’accompagnement à la vie associative. L’observation n’éclaire pas tout, mais apporte une lumière intéressante sur la place et le rôle des associations, ces actrices indispensables à la vivacité des territoires. ■



© Sergey Nivens

# LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES EST-IL TERRITORIAL ?

En 2022, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont porté une recherche sur les effets du mécénat de compétences sur les associations. Encore marginale, cette pratique progresse cependant largement au sein du secteur associatif. Synthèse des résultats.

**L**e mécénat de compétences consiste dans la mise à disposition, par une entreprise, d'un ou plusieurs salariés qui s'investissent, sur leur temps de travail, dans une association d'intérêt général<sup>1</sup>.

Une enquête qualitative par entretiens et observations auprès de 18 structures associatives dans 8 régions de France a permis d'étudier les conditions de recours et les effets des différents formats de mécénat de compétences existants.

La diffusion d'un questionnaire en ligne a permis d'approfondir ces résultats, notamment via les 135 associations répondantes qui ont mobilisé des salariés volontaires et les 677 associations répondantes qui n'y ont pas recours.

Cette approche nous a permis d'interroger le rôle du mécénat de compétences dans les liens qu'entretiennent les associations avec leur territoire.

## LES ASSOCIATIONS QUI RECOURENT AU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ONT RAREMENT DES AIRES D'INTERVENTION LOCALES

Les associations ayant une aire d'intervention supra-départementale ont, de manière significative, davantage recours au mécénat de compétences.

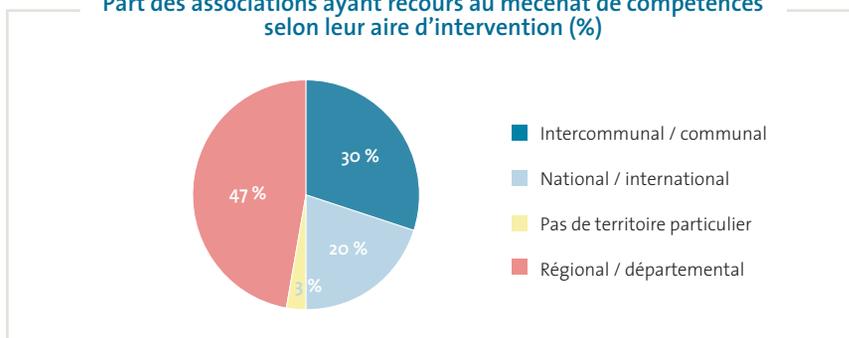
Les associations qui ont une aire d'intervention inférieure au niveau intercommunal sont quant à elles significativement susceptibles de ne pas connaître le mécénat de compétences.

La non-connaissance du dispositif, de la façon dont il peut être mis en place, est renforcée selon que les associations œuvrent sur des territoires ruraux ou non (par distinction avec les territoires urbains ou périurbains) et le manque d'accompagnement sur le sujet : « En milieu rural peu dense, l'éloignement des grandes entreprises et administrations rend difficile l'identification de mécènes de compétences [...]. Il n'y a pas d'acteur produisant de l'accompagnement et de l'information/veille dans une proximité géographique raisonnable. »<sup>2</sup>

## UN ACCOMPAGNEMENT LOCAL NÉCESSAIRE À LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

À ce titre, les types de regroupement dans lesquels les associations s'insèrent jouent un rôle dans le recours au mécénat de compétences. Les sièges nationaux ou leurs antennes recourent plus fréquemment au mécénat de compétences que les associations non fédérées ou les fédérations départementales ou régionales. De la même manière, les associations fédérées sont moins susceptibles de mobiliser du mécénat de compétences, contrairement aux associations inscrites dans des réseaux associatifs ou en lien avec une maison des associations.

Part des associations ayant recours au mécénat de compétences selon leur aire d'intervention (%)



1. V. not. dossier « Mécénat de compétences – Satisfait et remboursé ! », JA 2020, n° 612, p. 17.

2. Propos recueillis auprès d'une association de moins de 10 ans, dédiée à la vie et au développement local, dont le président a 39 ans.

Enfin, les têtes de réseau associatives sont inégalement intéressées par la mise à disposition de salariés issus des entreprises : plusieurs insistent soit sur les freins à l'entrée en mécénat de compétences, soit sur leur manque de maturité sur le sujet. Le mécénat de compétences fait en revanche l'objet d'une régulation par plusieurs sièges nationaux qui cherchent à homogénéiser les pratiques auprès de l'ensemble de leurs antennes. Leur objectif est de contrôler le cadre juridique du mécénat de compétences, mais aussi les relations partenariales nouées avec les entreprises et la valorisation monétaire de celles-ci. Le siège national des Copains de l'embauche – jeune association d'aide à l'insertion professionnelle – incite par exemple les antennes locales à instaurer des « parcours » mécénat avec les entreprises de façon à ce qu'elles offrent simultanément des dons en nature, des ressources humaines et des ressources financières. Cette régulation institutionnelle ne se concrétise cependant pas toujours au niveau local où les antennes entretiennent déjà des liens avec des petites et moyennes entreprises (PME) ou des antennes de grandes entreprises avec des cadres partenariaux différents.

### DES LIENS AVEC LES TERRITOIRES QUI TRANSITENT SURTOUT AU NIVEAU INDIVIDUEL

Si le mécénat de compétences a des effets bénéfiques sur l'environnement partenarial pour la moitié des associations de l'échantillon (54,4 %) – toutes formes de mécénat de compétences confondues –, leur ancrage

territorial ne joue cependant pas un rôle déterminant en la matière.

Les effets relatifs à l'environnement partenarial ou au modèle socio-économique des associations dépendent en majeure partie du capital social des salariés volontaires qui intègrent l'association (proximité à leurs entreprises, interconnaissance personnelle,

“ Soulignons la précarité des liens avec les territoires parfois développés dans le cadre du mécénat de compétences qui, plutôt que d'être collégiaux, reposent uniquement sur le salarié volontaire ”

professionnelle et institutionnelle etc.). Les responsables associatifs soulignent que ces derniers peuvent être des « apporteurs » de nouvelles ressources financières, humaines ou matérielles, via leurs réseaux, même si cela reste non formalisé dans les fiches de mission.

Au regard de ces éléments, la contribution du mécénat de compétences à la territorialisation des associations n'est pas spontanée. Au contraire, il existe un risque de

déterritorialisation relative des associations à différents niveaux<sup>3</sup>. La régulation institutionnelle des partenariats privés et/ou publics par les sièges nationaux ou fédéraux des associations vient tout d'abord contredire la mobilisation de ressources locales et ses pendants que sont l'interconnaissance et la logique de coopération. Soulignons

d'ailleurs la précarité des liens avec les territoires parfois développés dans le cadre du mécénat de compétences qui, plutôt que d'être collégiaux, reposent uniquement sur le salarié volontaire, pourtant *a priori* voué au départ au terme de sa mission. Cette recherche permet de conclure sur l'importance des accompagnateurs et des intermédiaires pour favoriser l'accès des associations – notamment les plus petites – au mécénat de compétences. ■

3. A. Artis, B. Roger, D. Rousselière, « Facteurs d'implantation de l'ESS dans les territoires : proposition pour une nouvelle modélisation », *Recrema* n° 358, oct. 2020.

AUTEUR Constance Cheynel  
TITRE Chargée de recherche  
sur le bénévolat d'entreprise, Injep



AUTEUR Mathilde Renault Tinacci  
TITRE Chargée de recherche,  
Injep, chercheuse associée, université Paris Cité,  
Cerlis, membre du comité scientifique de  
l'Institut français du monde associatif

# TROIS REGARDS SUR NOS FRAGILITÉS

L'étude d'impact 2018-2022 sur le « faire alliance » en France<sup>1</sup> a mis en valeur les spécificités des fragilités territoriales ainsi que le mouvement de coopérations locales pour mieux y répondre. Dans ce cadre, les associations jouent un rôle particulièrement structurant. Petit inventaire des enseignements des études de l'Observatoire des partenariats.

L'Observatoire des partenariats a été créé en 2008 par Le RAMEAU et la Caisse des dépôts, en partenariat avec le Medef et Le Mouvement associatif. L'objectif est de disposer de données fiables sur le mouvement de coopération entre acteurs de profils différents au service de nos défis communs. Trois plans quinquennaux ont déjà été réalisés : celui de 2008-2012 a établi un premier état des lieux des partenariats en France, celui de 2013-2017 fut l'occasion d'éclairer les spécificités des fragilités selon les régions, celui de 2018-2022 a qualifié, mesuré et illustré les impacts du « faire alliance » en matière de performance, d'innovation et de confiance. Le quatrième programme quinquennal, celui de 2023-2027, a récemment été engagé afin de mieux comprendre la diversité des interactions selon la taille des écosystèmes. En 2015, l'Observatoire des partenariats et le Réseau national des maisons des associations (RNMA) ont signé un accord de partne-

riat afin de renforcer les synergies entre leurs observations respectives. En effet, les connaissances nationales et régionales, d'une part, et locales, d'autre part, sont parfaitement complémentaires pour mieux appréhender les mouvements en émergence et capter les « signaux faibles ». C'est ainsi aux différents échelons territoriaux que se joue notre capacité collective à inventer des solutions pertinentes face à l'ampleur des défis actuels.

Que nous a appris le cheminement engagé depuis 2008 ? L'enjeu de croiser les regards pour mieux appréhender les diverses facettes d'une même réalité. Les approches par domaines, par acteurs et par territoires permettent, tel un Rubik's Cube, de mieux cerner la complexité des situations.

## L'INTERCONNEXION DES DIFFÉRENTS DOMAINES D'ACTION

Pour comprendre l'ampleur des interconnexions entre les fragilités, la base IMPACT-

Alliances<sup>2</sup> recense plus de 1000 exemples inspirants de leur diversité et des manières de coopérer pour y répondre. Pour bien appréhender la complexité des fragilités, il faut en effet souligner les interconnexions. Les études menées à cinq ans d'intervalle soulignent que ce n'est pas tant telle ou telle fragilité qui s'aggrave que notre difficulté à en articuler les solutions. Les fragilités s'entrechoquent de plus en plus et il convient donc de favoriser des réponses systémiques.

Cette logique transversale est au cœur même de l'Agenda 2030 que les 193 pays des Nations unies ont signé en 2015. 17 objectifs de développement durable (ODD) s'articulent entre eux. Tandis que les 16 premiers décrivent chacun un des défis communs auxquels nous sommes confrontés, le 17<sup>e</sup> est celui du « comment faire ensemble » ce qu'aucun ne peut faire seul. Pour illustrer cette articulation se tient tous les troisièmes jeudis de chaque mois le webinaire « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques »<sup>3</sup>, qui croise l'un des 16 ODD avec le 17<sup>e</sup>.

Face à l'accroissement des fragilités et à la raréfaction des ressources pour y faire face, les associations ont un rôle stratégique. Elles savent mobiliser les énergies et inventer des solutions frugales en fonction du « 1<sup>er</sup> kilomètre des besoins » qu'elles identifient. Cette forme de recherche et développement (R&D) sociétale est de mieux en mieux connue et reconnue... et les associations ont bien compris qu'elles ne pouvaient agir seules. Les acteurs d'intérêt général sont ainsi au cœur du mouvement de coconstruction du bien commun qui s'est développé depuis deux décennies.

1. Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts, Le RAMEAU, « ODD 17 : les impacts du faire alliance en France », mars 2022, JA 2022, n° 656, p. 9, obs. C.-B. Heidsieck ; JA 2022, n° 668, p. 18, étude C.-B. Heidsieck in dossier « Coopération territoriale – Le cœur de l'action ».

2. Accès gratuit à la base IMPACT-Alliances : [lerameau.sindup.net](http://lerameau.sindup.net).

3. Inscription libre sur l'espace numérique : [lerameau.fr/reconnaissance\\_mse/](http://lerameau.fr/reconnaissance_mse/).



## L'ARTICULATION DES LÉGITIMITÉS DES DIFFÉRENTS PROFILS D'ACTEURS

Pour comprendre le positionnement de chacun des profils d'acteurs, l'Observatoire des partenariats questionne à la fois les Français, les élus locaux, les dirigeants d'entreprise, les responsables associatifs, les acteurs académiques et les syndicats. Il est intéressant de connaître leur perception des fragilités prioritaires, la place des alliances pour y répondre, mais aussi leurs pratiques pour contribuer à résoudre les défis communs, et de mettre en regard les réponses des différents profils d'acteurs. Celles des associations sont particulièrement inspirantes<sup>4</sup>.

En 2023, l'Observatoire des partenariats s'est particulièrement intéressé aux jeunes. L'étude « La parole des jeunes en actions ! »<sup>5</sup>, réalisée par Comisis – OpinionWay et publiée en mai dernier, est ainsi très instructive. Les 18-24 ans et le 25-29 ans ont des regards très différents entre eux déjà, mais avec leurs aînés plus encore.

Si les comparaisons entre profils d'acteurs sont donc riches d'enseignements, celles entre les territoires le sont plus encore !

## LES SYNERGIES ENTRE LES ÉCHELONS TERRITORIAUX

L'angle de vision n'est pas le même selon que l'étude est réalisée à l'échelle nationale, régionale ou locale. Il ne s'agit donc pas d'opposer les démarches, mais, au contraire, de les articuler afin de mieux comprendre la richesse des interactions... qui, bien souvent, restent très largement invisibles et non conscientisées. Les fiches repères des profils de fragilités et de coopérations dans

les 13 régions métropolitaines l'illustrent parfaitement<sup>6</sup>. Il serait ainsi illusoire de vouloir « tirer une moyenne » alors que c'est justement dans les spécificités territoriales que se trouve la capacité à mobiliser toutes les énergies pour répondre ensemble à un défi commun.

Aujourd'hui, les projets de territoire jouent ainsi un rôle déterminant. Il faut les comprendre, les analyser et les suivre afin de bien identifier comment évolue l'écosystème d'un territoire. L'un des axes structurants est l'envie d'engagement. C'est en cela que les observatoires locaux de la vie associative (OLVA) des maisons des associations sont un outil structurant : ils permettent de qualifier les dynamiques à l'œuvre.

C'est la raison pour laquelle le partenariat entre l'Observatoire des partenariats et le RNMA s'est renforcé en 2023. Jusqu'alors, l'Observatoire ne suivait que des territoires métropolitains. Grâce au RNMA, une première ouverture aux territoires ultramarins a été réalisée à La Réunion. Après une semaine d'immersion en mai dernier, un carnet d'observation local a été initié afin de comprendre les spécificités locales ainsi que les profils d'acteurs et d'actions. Ce travail est un espace de (re)découverte pour croiser les regards<sup>7</sup>. Affaire à suivre... ■



**AUTEUR** Charles-Benoît Heidsieck  
**TITRE** Président-fondateur du RAMEAU

4. Observatoire des partenariats, « Fiches repères acteurs », déclinées par profils : associations, citoyens, élus locaux, entreprises, fondations, acteurs académiques et acteurs de l'ingénierie » ; observatoire-des-partenariats.fr > « Fiches repères acteurs ».

5. Observatoire des partenariats, « La parole des jeunes en actions ! », avr. 2023, étude librement accessible sur : observatoire-des-partenariats.fr > « Les études » > « Les acteurs ».

6. V. les 13 fiches repères « Jouer collectif en

région » sur : observatoire-des-partenariats.fr > « Fiches repères territoriales ».

7. Des exemples inspirants de coopérations territoriales seront à retrouver dans le dossier de *Juris associations* n° 688 du 15 novembre prochain.

FIN  
D'ANNÉE  
OFFERTE

## JURISassociations

Tous les quinze jours, toute l'actualité juridique, fiscale, sociale et comptable concernant les organismes sans but lucratif.

Un dossier complet et transversal, des articles et des rubriques proches de votre pratique : tribune, communiqués, événements, tableau de bord chiffré, fiche pratique...

...Toutes les réponses opérationnelles pour vous accompagner dans votre gestion quotidienne !

**BULLETIN D'ABONNEMENT** à retourner à ÉDITIONS DALLOZ - Service ADV  
Tour Lefebvre-Dalloz, 10 place des Vosges, CS 80357, 92072 Paris La Défense cedex

Pour toute information, contactez notre service clients au 01 83 10 10 10

### OUI, JE M'ABONNE À JURISASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

**Je bénéficie de 25% de réduction + Je recevrai gratuitement**

**tous les numéros à paraître jusqu'à fin 2023 \***

#### PAPIER + NUMÉRIQUE FEUILLETABLE INCLUS

20 numéros de l'année 2024 avec la version numérique  
**feuilletable offerte**: moteur de recherche et fonctionnalités avancées  
(annoter, copier, imprimer, classer par dossiers personnels...)

PRIX HT	PRIX TTC	QTÉ	TOTAL
255 € ou lieu de 340 €	260,36 € ou lieu de 347,14 €		
<b>Total à régler</b>			

TVA à 2,10 % pour les revues en version papier et numérique feuilletable.

Madame  Monsieur

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Fax.....

Courriel.....

Code NAF ou activité.....

#### RÉSERVÉ AUX ADMINISTRATIONS

Merci d'indiquer les informations  
de votre bon de commande Chorus Pro :

Référence d'engagement\* : .....

N° de SIRET\* : .....

Code service exécutant : .....

\* Informations obligatoires pour le traitement  
de votre commande

#### RÈGLEMENT PAR

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Dalloz

Mandat administratif  
Virement à effectuer sur le compte  
IBAN : FR 76 3000 4013 2800 0116 2303 004

Signature ou cachet

790501

**Lefebvre Dalloz**  
ACTIVER LA CONNAISSANCE

\*Offre valable jusqu'au 31/12/2023 pour tout nouvel abonnement. Abonnement en année civile, renouvelable d'année en année par tacite reconduction pour une période d'un an sauf dénonciation écrite de votre part deux mois avant échéance de votre abonnement. Le Groupe LEFEBVRE SARLUT prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel et s'engage à mettre en œuvre des mesures adéquates pour en assurer la protection ainsi qu'à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite loi Informatique et Liberté modifiée. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : [droitsrgpd@lefebvre-sarruteu](mailto:droitsrgpd@lefebvre-sarruteu). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez consulter notre Politique de Confidentialité. Juris éditions, un département des Éditions Dalloz - SAS au capital de 3 956 040 € - RCS Paris 572 195 550  
L'abonnement gratuit débute au jour de l'enregistrement de la commande.